



IMPLANTATION DES PRAIRIES AU PRINTEMPS UNE ALTERNATIVE A NE PAS NEGLIGER

Paru le 6 mars 2024

➤ **Les conditions de l'année, climatiques et réglementaires peuvent amener à s'interroger sur des semis de prairies ce printemps. Bien qu'assez peu pratiqués en Pays de la Loire, ils peuvent donner de bons résultats notamment pour les légumineuses.**

QUAND SEMER ?

La date de semis est liée aux caractéristiques pédoclimatiques de la zone d'implantation.

La fenêtre d'intervention est souvent assez courte car les jeunes semis peuvent être pénalisés par des gelées en semis trop précoce et par la sécheresse en semis tardif. Ce sont les conditions de ressuyage, de portance et de températures qui déclencheront la mise en place. La période d'implantation conseillée est courant mars

Néanmoins, à l'échelle de la Région, les semis peuvent démarrer fin février dans les zones peu exposées au gel et où le sol se réchauffe rapidement (bordure atlantique) et seront possible jusqu'à fin avril en situation de sols profonds et arrosés en Nord Mayenne et Nord-Ouest Sarthe. En sol séchant, si les conditions de portance et de température ne permettent pas d'intervenir courant mars, il est préférable de reporter le semis en fin d'été.

ETABLIR UN BON CONTACT SOL GRAINE

Les graines des espèces prairiales sont très petites d'où la nécessité d'avoir une structure de sol fine et rappuyée en surface (roulage avant et après le semis) qui permet un contact étroit entre la graine et son environnement. L'idéal est que la graine soit juste recouverte de terre (profondeur 1 cm). Plus les graines sont petites, plus elles seront pénalisées rapidement par un semis trop profond.

Le choix du semoir importe peu à condition de respecter un travail peu profond devant le semoir

et d'éviter au maximum le lignage (éléments semeurs relevés au maximum ou écartement réduit entre les lignes). Une répartition aléatoire des graines permet une couverture rapide du sol et évite la compétition entre les graines sur la ligne de semis. Pour le semis d'un mélange, il est préférable de travailler par tranche de 1,5 ha en remuant régulièrement le contenu du semoir afin d'avoir une répartition la plus homogène possible entre les graines de taille et de poids différents.

LA LUZERNE

Plante de jours longs, la luzerne s'installe plus rapidement au printemps qu'en fin d'été. Sa rapidité d'installation permet de l'associer aussi plus facilement à cette période avec moins de risque que la plante partenaire prenne le dessus. Elle peut être associée avec une graminée dans l'optique d'un mélange équilibré énergie/azote et plus facile à conserver par voie humide (ex : luzerne 15 kg/ha + fétuque élevée 5 kg/ha). L'association avec un trèfle violet peut également permettre de sécuriser le couvert dans des parcelles avec un sol hétérogène et des zones plus humides par exemple (luzerne 16 kg/ha + trèfle violet 4 kg/ha). La graminée et dans une moindre mesure le trèfle violet limitera le salissement sur la période hivernale pendant la durée de vie de la luzernière.



Luzerne semée sous couvert d'orge de printemps

LE SEMIS SOUS COUVERT : UNE ALTERNATIVE A NE PAS OUBLIER

Le salissement est souvent plus important en biomasse au printemps qu'en fin d'été mais les espèces présentes sont généralement plus faciles à contrôler. Une fauche précoce permet de maîtriser ces adventices. Le semis sous couvert peut également constituer une opportunité pour limiter le salissement.

La technique est régulièrement pratiquée à l'installation des luzernières mais elle peut tout à fait être étendue à l'installation des prairies d'association ou multi-espèces.

Outre la limitation du salissement, elle permet un gain de productivité avec la récolte de la céréale ou du méteil qui joue le rôle de couvert.

Une récolte de la céréale en fourrage (enrubannage ou foin) permet d'avoir une prairie plus rapidement valorisable.

Pour une récolte en fourrage, on privilégie une avoine de printemps (30-40 kg/ha) à une orge

(50-60 kg/ha) plutôt réservée aux récoltes en grain. Les doses pour le mélange prairial sont les mêmes que dans le cas d'une installation classique.

L'itinéraire de mise en place est le suivant :

- Semer la céréale de printemps lors d'un 1^{er} passage (à 2-3 cm de profondeur) puis semis du mélange prairial lors d'un second passage. L'utilisation d'un semoir à double caisson permet de ne réaliser qu'un seul passage.

- Pour une récolte en fourrage, faucher courant mai ou juin selon la situation climatique et le mode de récolte souhaité.

- pour une récolte moissonnée de la céréale, le développement prairial peut obliger à récolter en 2 passages (moisson haute puis fauche des pailles).

Contacts Pôle Prairies de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire :

Rudy LAVAZAIS (44)	02.53.46.62.74	rudy.lavazais@pl.chambagri.fr
Anne-Sophie MASSON (49+72)	02.41.96.76.20	anne-sophie.masson@pl.chambagri.fr
Stéphanie GUIBERT (53)	02.43.67.38.70	stephanie.guibert@pl.chambagri.fr
Etienne FRUCHET (53)	02.43.67.36.89	etienne.fruchet@pl.chambagri.fr
Grégoire DUFOUR (85)	02.51.36.82.31	gregoire.dufour@pl.chambagri.fr